

Commission Paritaire Nationale de l'Emploi de la Métallurgie
CERTIFICAT DE QUALIFICATION PARITAIRE DE LA MÉTALLURGIE

CQPM N° 2022 1 00 020781

**CQPM Technicien en industrialisation et en amélioration
de procédés***

(n° MQ 2021 2 00 0049)

Délivré à : **Monsieur SCHMITT Jeffrey**

Né(e) le 17 juillet 1987 à VALOGNES (MANCHE)

A l'issue de la délibération du jury réuni le 22 décembre 2021

Fait à CHERBOURG EN COTENTIN le 25 janvier 2022

Le président du jury de délibération

(signature)

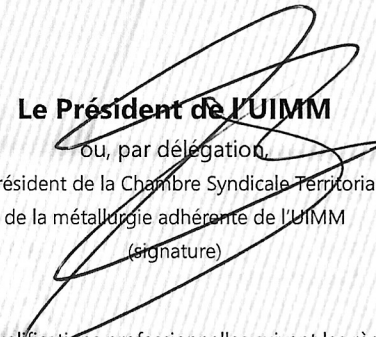


Le Président de l'UIMM

ou, par délégation,

Le Président de la Chambre Syndicale Territoriale
de la métallurgie adhérente de l'UIMM

(signature)



*Qualification validée par la Commission paritaire nationale de l'emploi de la métallurgie et classée dans la catégorie C des qualifications professionnelles suivant les règles définies par la Commission paritaire nationale de l'emploi de la métallurgie. Le CQPM correspondant est inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles par arrêté (JO du 24/04/2020).